



MUNICIPALES 2026 :

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT POUR
LA CÔTE D'OPALE**



CHIFFRES CLÉS DU LITTORAL COUVERT PAR LE MEDEF COTE D'OPALE

▼ Chiffres clés "profil du territoire"



Environ 630 000 habitants

(CUD, CCHF, CCRA, CA Grand Calais, CC Pays D'Opale, CC de la Terre des 2 Caps, CAB, CC de Desvres-Samer, CA2BM)



Environ 240 000 emplois (public/privé)



Concentration de l'emploi :

Plus de **60 %** des emplois sont localisés dans **3 EPCI** (CU Dunkerque, CA Boulonnais, Grand Calais Terres et Mers)

▼ Structure sectorielle de l'emploi (INSEE, 2022) en fonction des intercommunalités



Agriculture / sylviculture / pêche

0,6 à 7,3 % (vs 2,1 % en moyenne régionale)



Industrie

7,8 % à 19,8 % (vs 13,7 % en région)



Construction

5 % à 11,04 % (vs 5,9 % en région)



Activités tertiaires

66,3 à 86,3 % (vs 78,2 % en région)

▼ Poids des filières structurantes



Industrie

~50 000 emplois salariés privés, soit ≈ 20 % des emplois industriels régionaux



Emplois "filrière maritime" ou "économie bleue"

~23 000 (halieutique, activités portuaires, construction/réparation navale, tourisme-HR, services associés...)

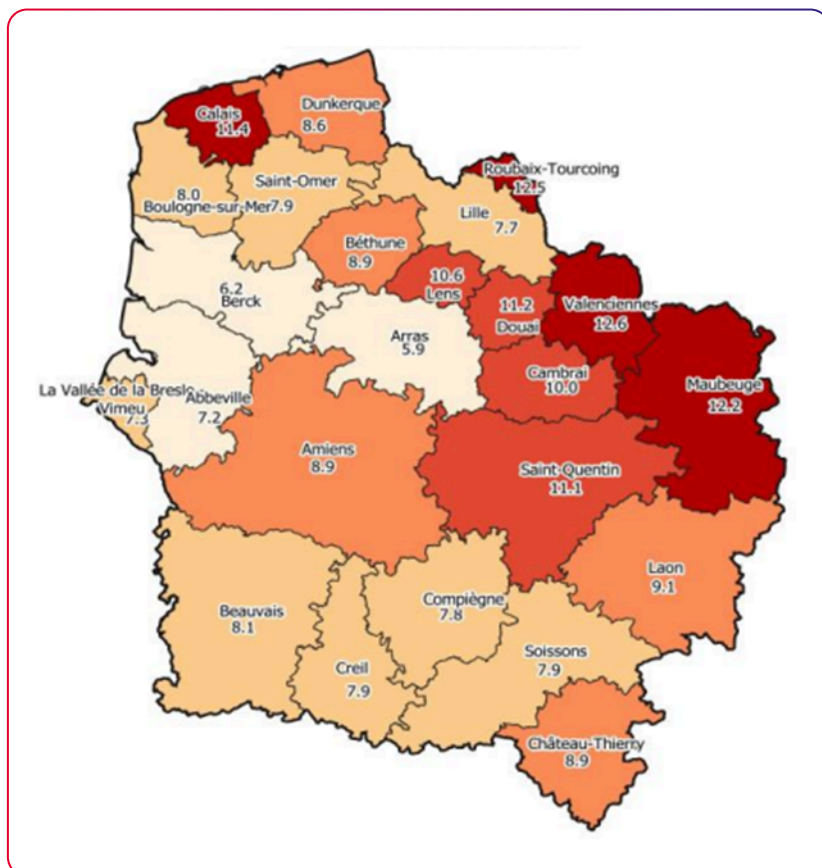


Tourisme ~11 200 emplois

Marché du travail / qualifications



- **Taux d'activité (INSEE, 2022) : 71,4% à 76,7 %** (moyenne régionale **71,4 %**).
- **33,6 % des 15 ans et + sont sans diplôme** (vs **32 %** en moyenne régionale).



Les taux de chômages localisés au 3^{ème} trimestre 2025 dans les Hauts-de-France

ZE parties régionales copier

5,9 - 7,2

7,2 - 8,6

8,6 - 9,9

9,9 - 11,3

11,3 - 12,6

ZE parties régionales copier copier

Source: Insee, Taux de chômages localisés.

Dynamiques / projets



Entre Dunkerque et Calais : **horizon 20 000 emplois créés** à moyen terme.

Projets : **Verkor = 1 200 emplois directs**, **ProLogium = 3 000 emplois**, amont filière batterie, logistique portuaire ; **EPR 2 Gravelines jusqu'à 8 000 emplois en phase chantier**.

LE MEDEF CÔTE D'OPALE



1^{ère} organisation patronale interprofessionnelle de la Côte d'Opale

(CUD, CCHF, CCRA, CA Grand Calais, CC Pays D'Opale, CC de la Terre des 2 Caps, CAB, CC de Desvres-Samer, CA2BM)



+ 300 entreprises adhérentes en direct

+ 500 entreprises affiliées

(fédérations professionnelles et unions représentées localement)



représentent

+40 000

salariés



+180 mandataires

dans les instances représentatives



NOTRE MISSION

Représentant et porte-voix des entreprises
Partie prenante majeure du dialogue social territorial
Animateur d'un réseau d'experts



Le MEDEF AU NIVEAU NATIONAL



1^{ère} organisation patronale
interprofessionnelle de France

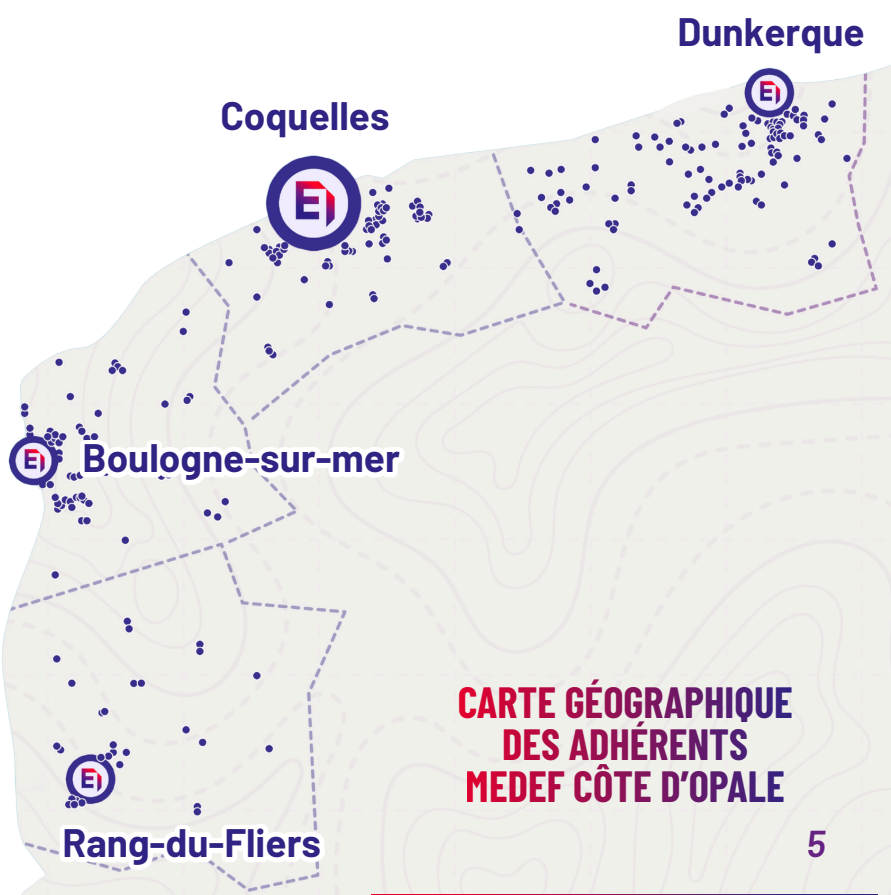


240 000 entreprises adhérentes



1 salarié sur 2

du secteur privé travaille
dans une entreprise
affiliée au MEDEF



**CARTE GÉOGRAPHIQUE
DES ADHÉRENTS
MEDEF CÔTE D'OPALE**

CÔTE D'OPALE : ATTRACTIVITÉ EN ACTION, ENTREPRISES EN MOUVEMENT

Eric LELIEUR,
Président



La **confiance est précieuse** face aux incertitudes économiques et géopolitiques. C'est à l'échelle de nos villes, des intercommunalités, du pôle métropolitain — de Dunkerque à Montreuil-sur-Mer en passant par Calais et Boulogne-sur-Mer — qu'elle se construit : **dialogue sincère entre entreprises et élus, décisions lisibles, vision partagée.**

Nous avons **besoin d'une trajectoire qui donne envie de s'installer, de travailler et d'investir sur le littoral** : fiscalité stable, logement adapté aux actifs et aux jeunes, formations alignées sur les besoins, infrastructures interconnectées (route, rail, ports, fret) au service de l'activité transmanche et de la compétitivité industrielle. Et surtout, **une gouvernance partagée pour co-construire les choix structurants.**

La Côte d'Opale possède un **écosystème rare**, au croisement des flux européens : **Dunkerque**, puissance industrielle, portuaire et énergétique ; **Calais**, porte transmanche et hub logistique ; **Boulogne-sur-Mer**, pôle halieutique et agroalimentaire ; **Montreuil-sur-Mer** et l'arrière-pays, économie de proximité et attractivité touristique. Sidérurgie, chimie, pharmacie, agroalimentaire, énergie, logistique, pêche, commerce, tourisme : ces forces doivent être reliées, sécurisées et projetées.

Dans un **cadre budgétaire contraint**, nous appelons à un **dialogue exigeant pour concilier ambition et réalisme**. À l'aube des municipales, bâtissons une **Côte d'Opale confiante, attractive et responsable**, pleinement ancrée dans l'Europe des échanges, de l'industrie décarbonée, de l'énergie et du tourisme.

Pierre D'ARRAS,
Vice-Président

POURQUOI LES ENTREPRISES D'ENGAGENT ?



La Côte d'Opale est un territoire singulier, à cheval sur deux départements, à la fois littoral, industriel, logistique, touristique et transfrontalier

Une dynamique économique appelle une ambition claire et partagée entre différents bassins de vie et d'emploi, entre intercommunalités.

Ce document rappelle une évidence : si les entreprises ne votent pas en tant que telles, elles rassemblent des milliers de dirigeants et de salariés, citoyens appelés aux urnes. Cette voix mérite d'être entendue dans la campagne municipale de 2026.

Notre démarche n'est pas un programme électoral. C'est une **contribution constructive : un appel à un pacte de gouvernance** entre élus et entreprises, fondé sur le terrain et sur les attentes de nos adhérents.

Il vise à associer pleinement les entreprises aux décisions qui engagent l'avenir économique, social et environnemental de la Côte d'Opale.

Les priorités régulièrement exprimées par nos adhérents :

- 1 Dynamique économique** (emploi, innovation, industrie, filières)
- 2 Fiscalité locale & gouvernance économique** (prévisibilité, compétitivité, dialogue)
- 3 Urbanisme & aménagement** (foncier, mobilités, logement, sobriété)
- 4 Sécurité et tranquillité dans l'espace public**
- 5 Attractivité & rayonnement** (image, talents, liens transfrontaliers)

NOTRE VISION POUR LA CÔTE D'OPALE



Le MEDEF Côte d'Opale porte une ambition simple : **faire de notre littoral un territoire où il fait bon vivre et entreprendre, durablement**. De Dunkerque à Calais, de Boulogne-sur-Mer à Montreuil-sur-Mer, nous voulons relier nos forces — industrie, énergie, transmanche, pêche-agro, tourisme — pour créer plus d'emplois, d'investissement et d'attractivité. Cela passe par la confiance, la stabilité, des compétences adaptées, un foncier et des infrastructures efficaces, et une gouvernance de projet entre communes, intercommunalités et entreprises.

Confiance & gouvernance



« La réussite tient à une méthode : se parler vrai, décider clairement, et avancer ensemble. Quand élus et entreprises co-construisent, la confiance se renforce et les projets sortent ».

Industrie & décarbonation



« Dunkerque montre la voie : produire, investir, décarboner et accélérer la production d'énergie propre en même temps. Notre ambition, c'est une industrie forte, modernisée, compétitive, exemplaire sur le plan énergétique ».

Transmanche & logistique



« Calais est une porte d'Europe : chaque jour, le transmanche fait battre le cœur économique du territoire. Et avec l'excellence du port de Dunkerque, l'axe Calais-Dunkerque forme le premier ensemble portuaire français. Pour rester leaders, il faut des flux fluides, des infrastructures fiables et des décisions rapides ».

Mer, pêche & agroalimentaire



« Boulogne-sur-Mer, c'est la mer qui nourrit et qui transforme : pêche, logistique du frais, agroalimentaire. Protéger et développer cette filière, c'est soutenir des milliers d'emplois locaux ».

Attractivité, logement & compétences



« On ne recrute pas sans logement, sans mobilité, sans formation. Le vrai levier d'attractivité, c'est de permettre aux jeunes et aux actifs de construire leur vie ici ».

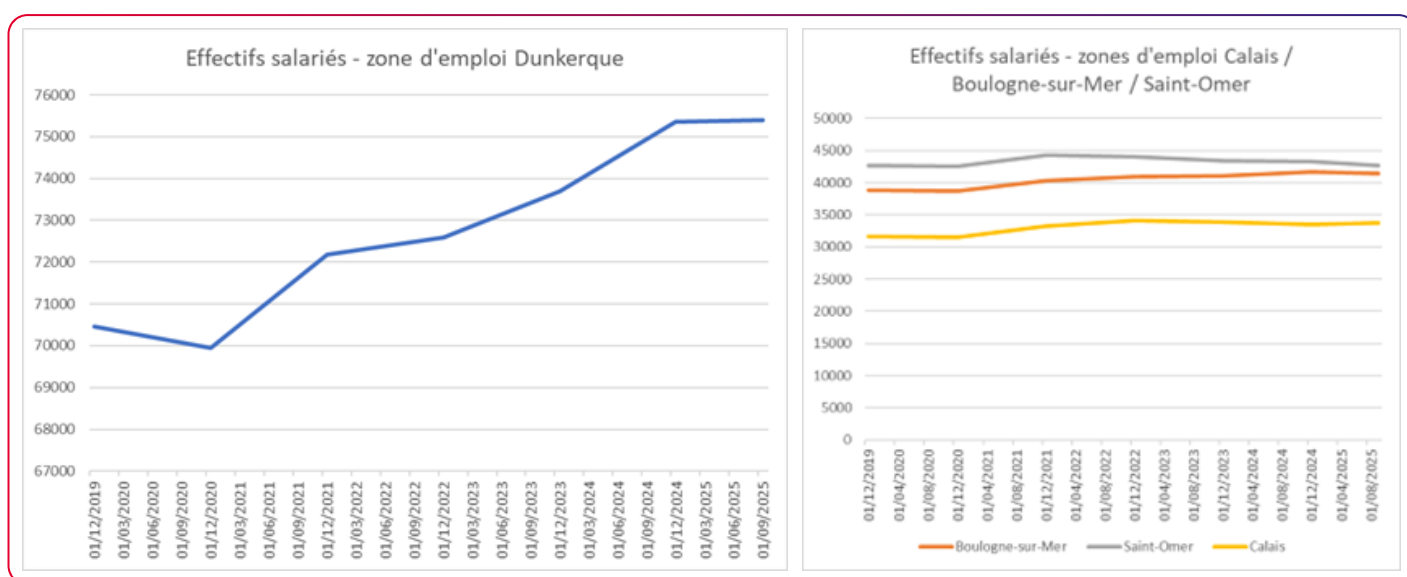
Tourisme & qualité de vie



« Le tourisme, ce n'est pas seulement l'été : c'est une économie à l'année qui fait vivre nos commerces, nos services et nos villages. Préserver le cadre de vie, c'est aussi renforcer l'économie locale ».

DYNAMIQUE ECONOMIQUE

Au MEDEF Côte d'Opale, les projets annoncés et les investissements engagés sont des signaux encourageants pour le territoire. Pour apprécier concrètement leur traduction dans la vie économique locale, nous suivons avec attention un **indicateur structurant : l'évolution de l'emploi salarié privé**, qui permet d'observer, trimestre après trimestre, la dynamique effective de créations de postes.



Notre ambition commune est d'amplifier la création d'emplois sur l'ensemble de la Côte d'Opale, en fonction des forces, des modèles de développement, et des capacités d'accueil d'activités économiques de chaque intercommunalité.

On connaît les clés du succès : un écosystème structurant, des capacités

foncières pré-aménagées disponibles et des infrastructures adaptés, un collectif réactif et facilitant (accueil, support à l'ingénierie, coordination).

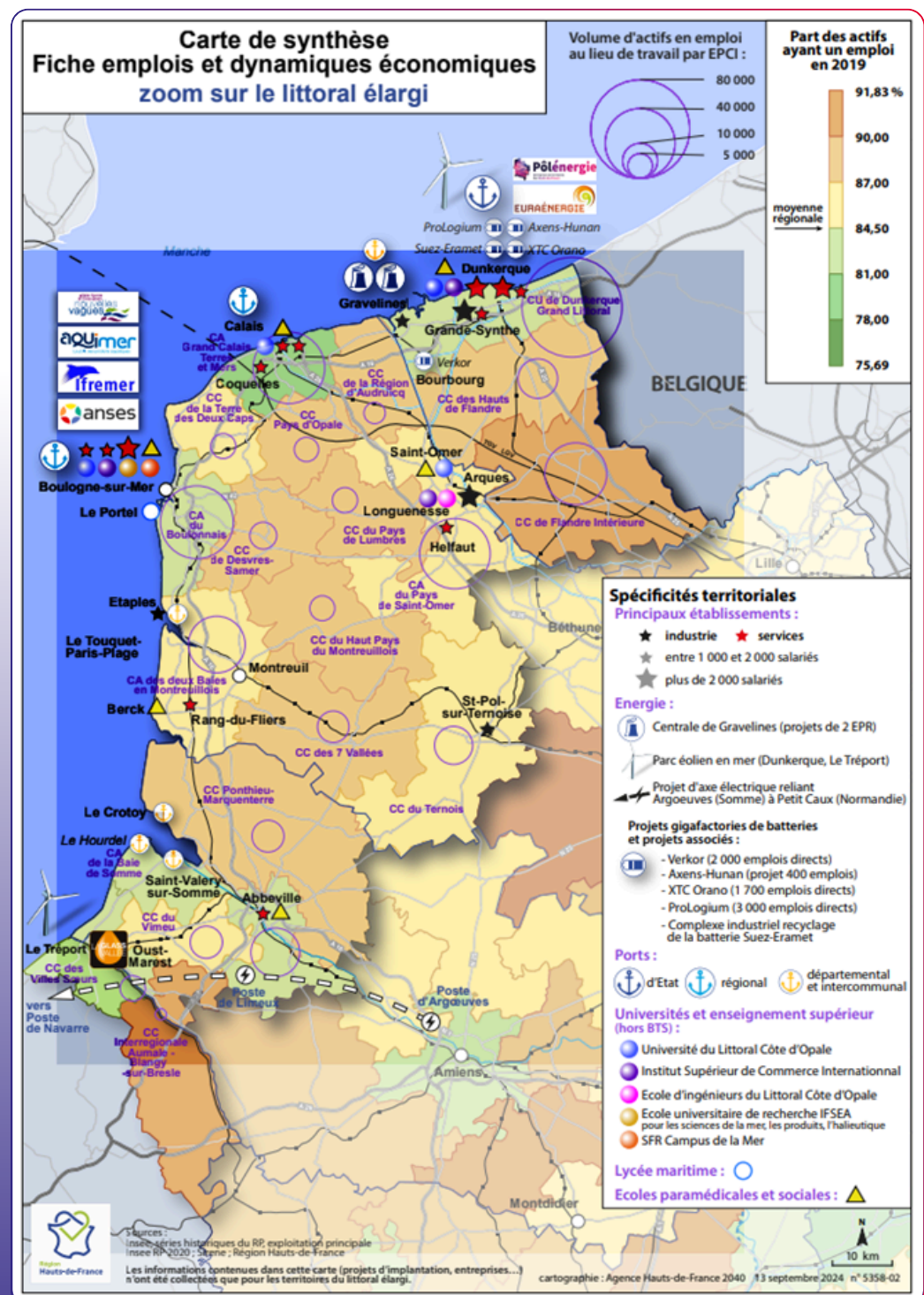
La coopération entre les intercommunalités est donc nécessaire pour accompagner les réussites et faire face aux revers, dans l'intérêt des salariés qui peuvent habiter sur une commune et travailler sur une autre.

Pour autant, afin que le développement bénéficie plus largement et plus durablement, un levier prioritaire consiste à remettre au plus vite sur le marché des friches à vocation économique.

Le MEDEF Côte d'Opale propose que les intercommunalités se dotent, avec l'appui des partenaires publics, d'un programme opérationnel de reconversion :

- **diagnostic rapide,**
- **portage foncier,**
- **dépollution,**
- **viabilisation**
- **procédures accélérées.**

En parallèle, il s'agit d'organiser les conditions de la "diffusion" de l'emploi (mobilités, compétences, logement des salariés), afin que les projets industriels, qu'ils s'implantent à Dunkerque ou ailleurs, soient une chance concrète pour tous les territoires.



FISCALITE ET GOUVERNANCE ECONOMIQUE

En 10 ans, la fiscalité locale des entreprises au niveau national, a connu de nombreuses évolutions. En 2022, elle représentait 23% de la fiscalité des entreprises (36 contre 155 milliards d'euros) et la tendance est à la hausse.

Focus territorial sur la fiscalité locale :

Comparatif fiscalité locale des entreprises	France	Communauté urbaine de Dunkerque	Communauté d'agglomération de Grand Calais	Communauté d'agglomération de Boulogne-sur-Mer
Nombre de salariés secteur privé (1)		59,103	28,401	30,228
Masse salariale brute moyenne par salarié (1)		34,431€	30,226€	28,727€
Nombre d'habitants (2)		192,245	100,079	1,142,255
Montant de la fiscalité locale (hors CVAE) (3)	32,400,000,000€	169,000,000€		
Fiscalité brute par salarié (3)	1,578€	2,808€		
TFPB / salarié (3)	583€	981€		
CFE/salarié (3)	319€	722€		
TEOM/salarié (3)	122€	237€		
VM/salarié (3)	557€	668€ 445€ en 2015	Estimation 604 €	Estimation 360 €
IFER/salarié (3)	89€	252€		
Taux VM (2)		2.00%	2.00%	1.25%
Taux moyen TF (2)		39,28 à 59,85 % 51,54 % pour DK	35,61 à 48,6 % pour Calais	38,14 à 69,28 % 57,64 % à BSM
Taux moyen CFE (2)		36.57%	32.55%	35.15%
Taux moyen TEOM (2)		17.80%	10.75%	8,26-11,04 %
Taux moyen (TF, CFE, TEOM)		38.37%	31.87%	32.37%

Sources :

(1) – URSSAF – chiffres 2024

(2) – data.gouv.fr / data.economie.gouv.fr

(3) – MEDEF / MODAAL – chiffres 2023

ATTENTES EXPRIMÉES

1

Associer systématiquement les entreprises locales à toute évolution des taux ou taxes via une concertation économique territoriale.

2

Pédagogie et transparence dans l'usage des recettes fiscales et la mise en avant de la "gratuité".

3

Dialogue régulier et structuré avec les élus sur les sujets fiscaux et de gestion financière (frais de fonctionnement, grands équilibres, recettes fiscales, maîtrise des dépenses, recours à l'emprunt, charge de la dette).

4

Un bouclier fiscal et de norme pour la compétitivité : engagement à ne pas augmenter les impôts (base comme taux) ni les normes pendant la prochaine mandatures.

5

Permettre au MEDEF COTE D'OPALE **d'intégrer les gouvernances décisionnaires des Autorités Organisatrices des mobilités (AOM).**

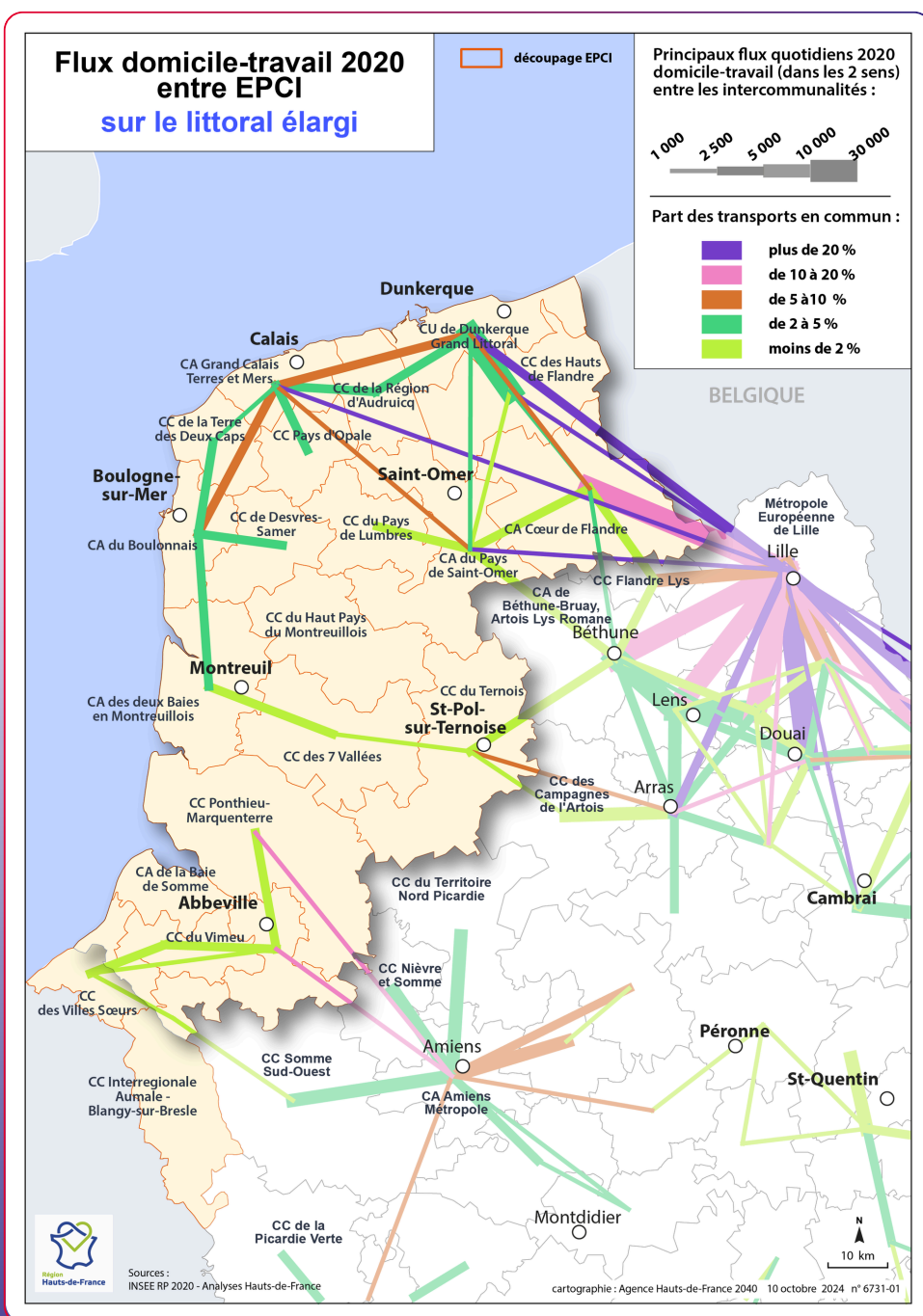


MOBILITÉS ET URBANISME

A l'horizon 2040, les **mobilités** du littoral élargi seront surtout influencées par la trajectoire industrielle et touristique, les formes de ruralité, le vieillissement de la population et la décarbonation des transports individuels.

Il existe de fortes disparités entre versant nord et versant sud de la Côte d'Opale, avec peu d'échanges : le nord est marqué par des interdépendances entre pôles d'emploi (activités industrialo-portuaires entre Dunkerque et Calais, influence lilloise) ; le sud a une économie plus locale et des pôles d'emploi peu liés, avec des infrastructures différenciées.

Deux projets structurants labellisés en 2024 devraient faire évoluer la mobilité du quotidien à moyen terme : le SERM de la Côte d'Opale et le SERM Hauts-de-France. Ils visent le développement d'une offre multimodale de transports collectifs, s'appuyant sur un renforcement de la desserte ferroviaire ou par bus/autocar, et doivent améliorer les relations entre les secteurs denses, mieux connecter la façade littorale à l'intérieur des terres et accroître les liens entre nord et sud.



ATTENTES EXPRIMÉES

- 1** **Gouvernance : associer les employeurs** à la hauteur de leur contribution, pour co-construire les solutions mobilité-emploi avec les AOM et opérateurs.
- 2** **Financement : développer l'offre sans alourdir le coût du travail** : privilégier des ressources dédiées et diversifiées (plutôt qu'un recours accru au versement mobilité), avec traçabilité, indicateurs et évaluation des résultats.
- 3** **Viser le "choc d'offre"** : plus de transports collectifs et de trains (fréquences, amplitudes, couverture), pour sécuriser la mobilité domicile-travail et l'accès aux emplois.
- 4** **Faire de l'intermodalité une priorité opérationnelle** : correspondances fiables entre ferroviaire et cars interurbains, information voyageurs unifiée, billettique simple, rabattements efficaces.
- 5** **Poursuivre et renforcer la politique des PEM** : intégration des modes, accessibilité, services (stationnement vélo/auto, parcs-relais, dépose-minute), qualité d'usage au quotidien.
- 6** **Traiter la saturation routière par des alternatives crédibles** : report modal là où il est possible, et solutions pragmatiques là où la voiture reste indispensable.
- 7** **Cibler le vélo sur les trajets efficaces** : priorité aux liaisons domicile-travail de moins de 10 km, continuités d'itinéraires, stationnement sécurisé, intermodalité vélo-train.
- 8** **Déployer des mobilités alternatives inclusives** : covoiturage/autopartage, transport à la demande, complémentarité avec les TC urbains, pour garantir l'accès à la mobilité dans les zones peu denses.
- 9** **Aligner l'offre sur les bassins d'emploi et la saisonnalité** : desserte des zones d'activités, prise en compte des horaires de travail, et des pics touristiques.
- 10** **SERM Côte d'Opale & SERM Hauts-de-France** : priorité au concret : phasage, gains rapides sur l'existant, renforcement de la desserte ferroviaire et des correspondances multimodales.
- 11** **Avant tout investissement, objectiver les choix** : audit des lignes et infrastructures existantes (sous-utilisées/inexploitées), et sélection des projets au meilleur impact "mobilité du quotidien".

Le **logement** doit être pensé "sur mesure" parce que les publics et les marchés sont très différents selon les secteurs de la Côte d'Opale :

- **Habitants à l'année et ménages modestes** : dans les pôles urbains, l'enjeu porte sur l'accès à des loyers/prix compatibles, et sur la remise sur le marché de logements vacants.
- **Familles et actifs** : il faut des logements bien connectés (emploi, transports, services), avec une offre diversifiée (T2/T3/T4) et des quartiers attractifs.
- **Personnes âgées** : adaptation du bâti (accessibilité, ascenseurs, salles de bain), proximité des soins et des commerces.

- **Territoires touristiques** : dans les stations, la pression des résidences secondaires et des locations saisonnières peut réduire l'offre pour les résidents permanents.

En résumé, **l'équilibre** passe par un **mix** : production ciblée (dont social là où c'est nécessaire), rénovation du parc existant, et régulation/gestion des usages touristiques là où ils impactent le logement à l'année. Il faudra également prendre en compte les besoins liés au grand chantier EPR2 à Gravelines : logement pérenne, logement temporaire, hébergement de chantier.

ATTENTES EXPRIMÉES

1

Anticiper EPR2 (Gravelines) : plan logement "grand chantier" dès maintenant (temporaire + pérenne) pour éviter la tension sur l'offre et les loyers.

2

Accélérer la production : foncier mobilisé, permis instruits plus vite, opérations de reconversion (friches, dents creuses) pour sortir des logements rapidement. Favoriser le dialogue avec les entreprises de bâtiment locales et régionales (anticipation, programmation, expression des attentes).

3

Rénover pour remettre sur le marché : lutte contre la vacance, rénovation énergétique et remise en état du parc existant (levier rapide et moins coûteux en foncier).

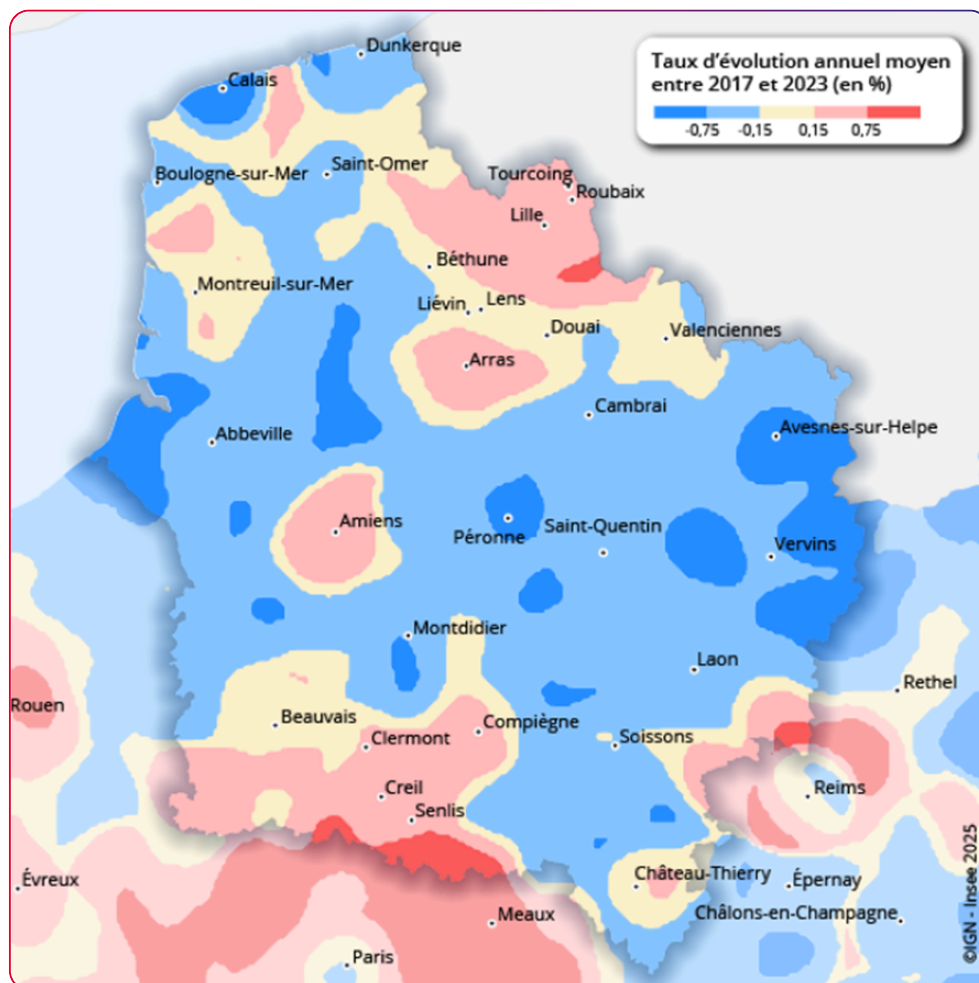
4

Loger les salariés et les familles : partenariats avec bailleurs/Action Logement, offre diversifiée (T2-T4, meublés chantier, résidences dédiées) selon les publics. Favoriser le parcours résidentiel en soutenant l'accession à la propriété dans le neuf et dans l'ancien.

5

Penser "emploi-logement-mobilités" à l'échelle interco.

DÉFI DÉMOGRAPHIQUE



Le **littoral élargi des Hauts-de-France** (de Bray Dunes à la baie de Somme) comptait **1 059 200 habitants en 2020** (soit **18 %** de la population régionale). Après une hausse de long terme (+6,3 % entre 1975 et 2020), le territoire semble avoir atteint un **pic en 2014** et enregistre ensuite un recul marqué : **-22 500 habitants entre 2014 et 2020** (taux annuel moyen **-0,4 %**), avec de fortes disparités locales.

À l'échelle nationale, la population des côtes a augmenté, mais la façade maritime des Hauts-de-France fait figure d'exception, avec une légère baisse depuis 1975.

La structure par âge illustre une **surreprésentation des seniors** : en 2020, les **65 ans** et plus représentent **20,4 %** sur le

littoral élargi (contre **18,2 %** en moyenne régionale), notamment dans le versant sud. Inversement, la part des **15-29 ans** est plus faible (**16,4 %** contre **18,4 %** en Hauts-de-France), signe d'une moindre attractivité pour les jeunes, particulièrement au moment des études et de l'entrée dans l'emploi.

Les projections INSEE (scénario central) accentuent ces tendances : en **2040**, le littoral élargi compterait **1 000 300 habitants**, soit **-9,8 %** par rapport à 2018 (**-109 100 habitants**). La baisse toucherait surtout les **moins de 65 ans** : **-19,3 %** chez les 15-64 ans et **-26,4 %** chez les moins de 15 ans, tandis que les **65+** augmenteraient fortement (+35,3 %). Leur poids passerait à **29,7 %** de la population en 2040 (environ **296 600 personnes**), avec des zones dépassant 35 % dans le sud.

Le MEDEF Côte d'Opale propose aux élus un partenariat opérationnel pour enrayer la baisse de population, en agissant sur l'emploi, le logement et les services. Dans le cadre de notre démarche **Opal'Job**, avec nos adhérents et partenaires, nous sommes à disposition pour identifier en continu les besoins de recrutement, faciliter l'alternance

et l'installation des actifs (accueil des nouveaux arrivants, aide au conjoint, solutions saisonniers). Nous attendons en retour **une feuille de route partagée** : accélération du logement locatif pour actifs, mobilité vers les zones d'emploi, soutien aux maisons de santé et à la petite enfance, simplification des délais d'urbanisme.

L'ENJEU DE LA JEUNESSE

Sur l'axe **Calais-Dunkerque**, la jeunesse se trouve à la croisée d'un paradoxe : un territoire qui attire et se transforme (ports, logistique, industrie, transition énergétique), mais une démographie régionale fragile et un risque persistant de décrochage par défaut d'orientation et de mobilité. Les Hauts-de-France restent globalement stables en population, avec un déficit migratoire encore marqué, seulement compensé par un solde naturel qui s'érode. Dans le Pas-de-Calais, les 15-24 ans affichent un taux d'emploi nettement plus faible que les autres classes d'âge : l'enjeu d'accès au premier emploi et à l'alternance est central.

Or, l'actualité économique du littoral confirme une fenêtre d'opportunité : le Port de Dunkerque structure de nouvelles filières (mobilité électrique, reconversions industrielles) et annonce des projets créateurs d'emplois, tandis que la dynamique "Battery Valley" se matérialise avec des investissements industriels majeurs autour de Bourbourg. Les municipales 2026 doivent donc porter une ambition simple : **aligner orientation, formation et besoins réels des entreprises** sur Calais-Dunkerque, en sécurisant les parcours des jeunes.

Concrètement, nous proposons de bâtir un **pacte local d'orientation** (collèges/lycées – enseignement supérieur – entreprises – branches – CFA) avec trois priorités :

1 **Découverte des métiers : soutenir l'effort**

Mobilisation totale : entreprises, collectivités, Éducation Nationale, formation, emploi, inclusion. Visites, ateliers, immersions : des métiers vécus dès l'école.

2 **Apprentissage / alternance : soutenir une priorité économique et sociale**

Relance 2026 : cadre stable, simplification, tutorat renforcé. Entreprises et CFA recrutent, accompagnent, sécurisent les parcours, débouchant sur l'emploi.

3 **Cartographie Côte d'Opale : plus d'intelligence collective**

Carte formations et opportunités. France Travail, acteurs de l'inclusion, collectivités et entreprises rendent l'information lisible, immédiate et constamment à jour.

4 **Faire de la Côte d'Opale un territoire désirable pour les jeunes**

Services, logement, mobilité, culture, réseaux, mentorat. Animation continue, opportunités visibles, raisons concrètes de rester.

Cette ambition exige aussi une **efficacité financière** renforcée de l'accompagnement public emploi-formation. La création de France Travail vise précisément une meilleure coordination et un service plus personnalisé, en simplifiant les démarches et en intensifiant les services.

Localement, cela doit se traduire par un **pilottage par les résultats** : objectifs partagés (insertion, maintien dans l'emploi, certifications utiles), indicateurs publics, et réduction des doublons entre dispositifs. Chaque euro doit financer des solutions qui prouvent leur impact (retour à l'emploi, alternance signée, qualification reconnue).

Enfin, un point bloquant doit être traité sans tabou, comme **l'accueil des mineurs en stage, notamment sur les sites industriels**. Trop d'entreprises renoncent par crainte du risque pénal et de la complexité. Les collectivités peuvent nous accompagner pour **faciliter l'accueil des mineurs en industrie** en organisant un **dialogue en amont** avec l'Inspection du travail et la DREETS : clarification des règles, sécurisation des conditions (sécurité, encadrement, postes autorisés) et anticipation des éventuelles autorisations/dérogations, pour que les entreprises accueillent **dans un cadre conforme et rassurant**.

L'objectif est clair : **sécuriser l'employeur, protéger le jeune, et rouvrir l'accès aux environnements industriels** qui donnent envie de s'engager dans ces métiers.



APPEL A L'ENGAGEMENT ET A L'ECHANGE

Ce document n'a pas vocation à clore le débat. Il vise au contraire à l'ouvrir.

L'avenir de la Côte d'Opale ne se joue pas seulement dans la gestion immédiate, mais dans la capacité collective à choisir une direction et à s'y tenir.

Les entreprises en font l'expérience chaque jour : un territoire progresse quand il se dote d'un cap, quand ses décisions s'inscrivent dans une logique de projet et quand l'action publique gagne en lisibilité. Entreprendre, c'est engager des moyens, prendre des risques, recruter, innover, parfois sans visibilité parfaite. Ce qui compte, c'est la durée. Cette culture du temps long doit aussi inspirer nos politiques locales.

La Côte d'Opale dispose d'atouts exceptionnels — industrie et ports, énergie, transmanche, économie maritime et agroalimentaire, tourisme et qualité de vie — de Dunkerque à Calais, de Boulogne-sur-Mer à Montreuil-sur-Mer. Pour transformer ces forces en prospérité durable, il faut relier les initiatives, accélérer les projets structurants et porter une ambition commune à l'échelle des communes et des intercommunalités.

C'est la raison de notre démarche : le MEDEF Côte d'Opale veut être un partenaire exigeant et constructif, et propose la création d'un cadre de travail partagé entre élus et représentants du monde économique. L'objectif est simple : installer un dialogue régulier, clair et utile, centré sur les priorités du territoire — emploi, compétences, attractivité, mobilité, logement, infrastructures, transition énergétique et décarbonation, simplification des démarches, développement du commerce, de la logistique, de la mer et du tourisme.

CE CADRE DOIT S'APPUYER SUR TROIS ENGAGEMENTS

1

Associer les entreprises aux choix qui structurent l'avenir du territoire ;

2

Éclairer les décisions, notamment budgétaires, par des objectifs et des critères compréhensibles ;

3

Partager la responsabilité des résultats, au service de l'emploi, de l'investissement et du cadre de vie.

À l'approche des municipales, nous attendons des candidates et des candidats qu'ils prennent position avec clarté : quel cap pour la Côte d'Opale ? Quelles priorités concrètes ? Quelle place accordée à l'entreprise, aux salariés, à l'industrie, au commerce et aux services dans leur projet local ?

Nous ne cherchons pas une confrontation stérile. Nous appelons à une dynamique ouverte, où les forces économiques et sociales contribuent pleinement aux décisions publiques. Les entreprises sont prêtes à prendre leur part. À l'heure des choix, nous proposons de bâtir ensemble une gouvernance de projet qui donne confiance, accélère l'action et renforce durablement l'attractivité de la Côte d'Opale.

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Côte d'Opale



AGIR ENSEMBLE POUR UNE CROISSANCE RESPONSABLE

 430 bd du Parc - 62231 Coquelles

 franck.helias@medef-cote-opale.com

 MEDEF Côte d'Opale

 MedefOpale

 06 64 05 45 46

 www.medef-cote-opale.com